APPEL À PROJETS

MÉDIAS ÉMERGENTS ET INNOVANTS

CET APPEL S'ADRESSE AUX

- **Individus** ou structures ayant un projet de création de média innovant
- **Médias** déjà existants ayant un projet de diversification
- **Individus, structures, startups** proposant un projet de solutions dans le domaine des médias

MARSMEDIALAB
INCUBATEUR DE MÉDIAS

L'Incubateur MarsMédialab porté par Urban Prod est spécifiquement dédié à l'accompagnement pour l'émergence, le développement ou le besoin d'innovation d'entreprises du secteur des médias.

CANDIDATURE
Les candidatures sont à envoyer à :
avera@urbanprod.net
avant le 21 octobre 2019.

TARIF
1550 euros TTC

HORAIRES
De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h
Ces horaires sont susceptibles de varier en fonction de l'intervenant.

POSTULEZ

L'incubateur MarsMédialab accompagnera à partir du mois de Novembre, 6 projets sur une période de 4 mois.

FORMATION

Le programme d'incubation du MarsMédialab s'articule autour de trois axes :
- **Une formation** à l'entrepreneuriat et un accompagnement sur les différentes étapes de la création d'entreprise.
- **Une formation** à la production média et un accompagnement sur le développement de contenus médias.
- **Un accompagnement** à la recherche et au développement de contenus éditoriaux innovants.

INTERVENTIONS

L'incubateur MarsMédialab proposera une intervention par semaine tout au long du programme, sur les thématiques suivantes :

CADRE LOGIQUE ET ÉTUDE DE MARCHÉ	**Inter Made**, Incubateur d'entreprises et projets d'innovations
DÉFINIR UNE LIGNE ÉDITORIALE	**Paul Douard**, Rédacteur en Chef Vice France
PANORAMA DES MÉDIAS ET DU JOURNALISME	**Ziad Maalouf**, "Ateliers des médias" RFI, Fondateur de Transmission
LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE	**Julien Coclet**, directeur Urban Prod
LE JOURNALISME PURE PLAYER	**Julien Vinzent**, Marsactu

AIDE À LA PRESSE	**Jean Christophe Boulanger**, Président du SPIIL
NOUVELLES ÉCRITURES, JOURNALISME DE NARRATION	**Philippe Pujol**, Journaliste (La Marseillaise), écrivain, réalisateur (France 2), scénariste (Netflix) et conférencier
PODCAST ET NOUVEAUX MÉDIAS	**Joel Ronez**, Arte Web et Radio France, Président et Cofondateur de BingeAudio
DROITS DES MÉDIAS	**Nicolas Courtier**, Avocat spécialisé
STATISTIQUES WEB	**Stéphane Delahaye**, Responsable de formations aux cultures et usages numériques
PITCH TRAINING	**Paul Molga**, Les Echos
STRATÉGIE DE MARQUE	**Elsa Miské**, Consultante et formatrice en stratégie digitale
LES DIFFÉRENTES NATURES DE FINANCEMENTS	**Fanny Havas**, Expert réseau, financement et stratégie Marketing (Kiss Kiss Bank Bank)
INNOVATIONS SOCIALES	**Cédric Hamond**, Directeur Inter Made
DÉFINIR LE BON RAPPORT ENTRE ÉCONOMIE ET ÉDITORIAL	**Charlotte Delrieu**, Directrice Générale Made In Marseille

MENTORAT

Chaque projet média bénéficiera d'un suivi personnalisé avec un mentor à l'écoute des attentes et besoins du projet.

DEUX MENTORS	**Cécilia Gabizon,** Grand reporter puis rédactrice en chef dans les médias, d'abord dans la radio pour la télévision et au Figaro. Elle fonde l'incubateur Media Maker puis son école de journalisme gratuite, la School Media Maker. **Antoine Laurent,** Expert Business et innovation médias qui a travaillé au fond Google innovation numérique de la presse et pour l'européen journalism center.

MISE EN RÉSEAUX

Tous les projets seront inclus dans une communauté d'échanges, et pourront participer à des évènements et des temps de rencontres avec d'autres acteurs du monde des médias.

BUREAUX ET RESSOURCES PARTAGÉES

L'ensemble des projets pourra accéder à des espaces de travail dans les locaux du MarsMédilab, ainsi qu'à des outils de production mutualisés (studios, salle de montage, matériels).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Votre projet doit être :
- **Un projet de création de média innovant OU**
- **Un projet de diversification d'un média déjà existant OU**
- **Un projet de solutions dans le domaine des médias**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent envoyer un descriptif le plus complet possible de leur projet.
Les projets proposés peuvent être individuels ou collectifs.

Votre projet doit comporter :
- **Une présentation synthétique (1 page)**
- **Une présentation détaillée (15 pages maximum)**

Comprenant :

> TITRE

> TYPE DE MÉDIA

> ANGLE(S) ÉDITORIALS.AUX

> CIBLE / AUDIENCE RECHERCHÉE

> PROPOSITION DE VALEUR

> POSITIONNEMENT SUR LE MARCHÉ ET CONCURRENCE

> AXES DE DÉVELOPPEMENT

> EQUIPE ENVISAGÉE

> COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (1 À 3 ANS)

Comprenant nécessairement les informations sur le(s) porteur(s) du projet :

> PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE OU DU PORTEUR (AVEC CV)

> LETTRE DE MOTIVATION POUR INTÉGRER LE PROGRAMME D'INCUBATION

> PRÉSENTATION LA PLUS EXHAUSTIVE POSSIBLE DES ATTENTES ET BESOINS VIS-À-VIS DU PROGRAMME D'INCUBATION.

Les projets seront sélectionnés en fonction :
- **De l'expérience du porteur de projet / de la pertinence de l'équipe envisagée ou en place**
- **De la force du concept**
- **De la maturité du projet**
- **De son degré d'innovation éditorial**
- **De son potentiel de viabilité économique**
- **De son impact de visibilité**

MARSMEDIALAB
INCUBATEUR DE MÉDIAS

Direction générale des médias et des industries culturelles

FINANCER SA FORMATION

EMPLOYEUR
Fonds de formation des **OPCO** (opérateurs de compétences) : **AFDAS, Uniformation**, etc.

INTERMITTENT
L'**AFDAS** assurera le financement des formations selon votre volume d'activité et selon le type de formation souhaitée.

DEMANDEUR D'EMPLOI
Actions de formation conventionnées et financées par Pôle Emploi
Programme régional de formation à destination des demandeurs d'emploi jeunes et adultes via le Pôle emploi et les Missions locales.

SALARIÉ
Plan de formation de l'entreprise : à l'initiative de l'employeur.

ARTISTE-AUTEUR
Si vous êtes affilié ou assujetti (sous certaines conditions) à l'**Agessa** ou à la **Maison des Artistes**, vous disposez d'un droit d'accès à la formation professionnelle continue ainsi que des possibilités de financement.
Se rapprocher de L'**AFDAS**.

BÉNÉVOLES ET PARTICULIERS
Vous êtes bénévole : se rapprocher de votre **CPF** - Compte Personnel de Formation
Vous êtes particulier : N'hésitez pas à nous contacter, nous nous efforcerons de trouver une solution adaptée à votre situation. Vous pouvez aussi vous inscrire à titre individuel. Les frais pédagogiques peuvent faire l'objet d'un règlement échelonné.

FONCTION PUBLIQUE
Les parcours de formation sont gérés par la collectivité qui vous emploie.
Rapprochez vous de votre chef de service, du responsable des formations ou encore de la direction des ressources humaines.

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT
Via votre **CPF** et **fond d'assurance formation** (**FIF-PL, AGEFICE**), et sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de financements pour vos formations.